

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 20063

présenté par
Mme Rist

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« jusqu'au 31 août 2023 »

les mots :

« avant le 1^{er} septembre 2023 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel